

DIPFIT®

CLOSTRIDIUM PERFRINGENS - BIO K 389 (BOÎTE DE 10 BANDELETTES)

**BANDELETTES POUR
LA DÉTECTION
DE CLOSTRIDIUM
PERFRINGENS**



■ Prélevez les matières fécales au niveau du rectum. Si la selle est liquide, prélevez-en une cuillère rase.

RÉALISATION DU TEST



■ Si la consistance de la selle est solide, éliminez l'excédent à l'aide d'une spatule ou d'un objet propre.



■ Diluez le prélèvement dans le liquide contenu dans le flacon.
Bien homogénéiser en évitant la formation de mousse.



4

■ Déchirez l'enveloppe en aluminium en vous aidant de l'entaille. Une fois que le dispositif est retiré de l'enveloppe, sa stabilité est de courte durée, surtout dans un environnement humide.

Si on envisage d'utiliser les tigettes avec du surnageant de culture, il faut diluer ce dernier au demi dans le liquide contenu dans les flacons pelle.

Les meilleurs résultats sont obtenus avec des cultures réalisées en milieu TGY en condition anaérobie à 37°C (culture 4 heures en tube sans agitation).

COMPOSITION DU MILIEU TGY

- trypticase (peptone tryptique de caséine)	30 g
- extrait de levure	20 g
- glucose	1 g
- L-cystéine	1 g

Dissoudre le trypticase et l'extrait de levure dans 950 ml d'eau et autoclaver.

Dissoudre le glucose et la L-cystéine dans 50 ml d'eau et filtrer stérilement.

Lorsque les 950 ml de milieu sont refroidis, ajouter les 50 ml de glucose et de cystéine.

Précautions d'utilisation

- Le kit doit être conservé à température ambiante dans un endroit sec.
- Porter des gants lors de la réalisation du test.
- L'échantillon à analyser ne doit pas être trop concentré. Ne pas préparer un échantillon supérieur à un volume correspondant à une cuillère rase.
- Éliminer le dispositif en respectant la législation en vigueur en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets biologiques.

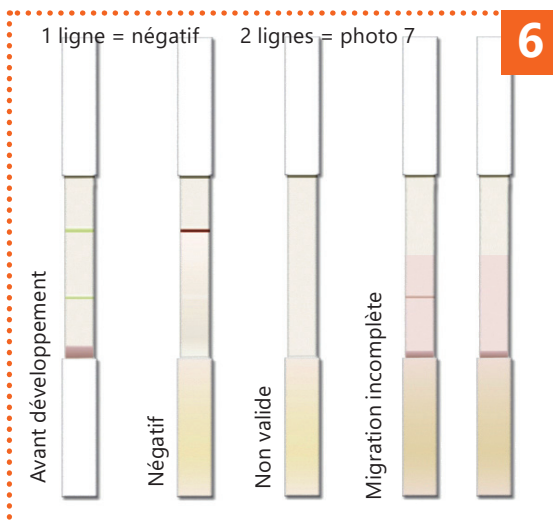


5

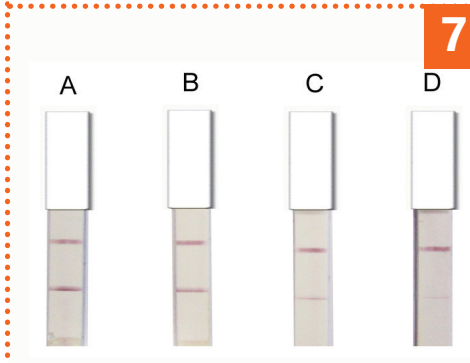
■ Introduire un dispositif dans le liquide.

■ Attendre maximum 10 minutes et interpréter le résultat en utilisant la photo 6 et 7.

INTERPRETATION DES RÉSULTATS



6



7

- A) 10^9 CFU/g de matière fécale
- B) 10^8 CFU/g de matière fécale
- C) 10^7 CFU/g de matière fécale
- D) $< 10^6$ CFU/g de matière fécale